











		DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ-	
		SOMMAIRE TAOLENN	
4	Page 2	Les Saints Patrons des Frairies	
	1 ago 2	avec Denwal Gwenvenez	
	Page 12		
		lettres «E» et «F»	
*	Page 16	Le Poomyë du Mor (conte mitaw)	
		avec Ujeen Kogreh	
4	Page 18	Al Liger Atlantel e Breizh	
		gant Yann Mikael (texte en breton)	
	Page 20	Les Toponymes celtique en Namnédie	
T	D 22	avec Yann Mikael Abandon de Culture et La Route	
	Page 23	Deux Poèmes avec Aline Guillet	
	Page 24		
	rage 24	avec Jenw Régal	
		4,000	

Responsable de la publication : Jean-Marie MICHEL Périodicité semestrielle - Prix du numéro : 10f Abonnement : 35f - Dépôt légal : 4ème trimestre 1997 - N° ISSN 024266994 - Numéro 18 - Imprimé par la revue - On peut régler en timbres à 3f - Règlement à Yann MIKAEL 12 rue René Giraud 44130 BLAEN

Les Saints Patrons des Frairies

Des paroisses de Guéméné, Beslé, Guénouvry

L'ancien « plou » (paroisse) de Guéméné fut autrefois divisé en 13 frairies (« breuriezh » en breton, comme nous l'avons dans le précédent article « Les Frairies, organisation celtique » Pihern n° 17). Les frairies cherchèrent souvent à se séparer de la paroisse initiale, certaines se firent ériger en « tref » (mot francisé en « trève ») et même en paroisse. Ce fut le cas de la frairie de Beslé, qui très tôt se détacha du « plou » de Guéméné-Penfao, pour devenir le « tref » de Beslé. Puis, le 27 août 1826, la trève de Beslé fut érigée en paroisse, en lui adjoignant la frairie de Beix. Pour Guénouvry, processus un peu différent. Jusqu'en 1846, la partie orientale de Guéméné eut pour desserte le prieuré de Penfao et la chapelle St Georges, le 7 août 1846 fut créé une nouvelle paroisse, en réunissant les frairies de Penfao, de Dastres et de Lessaint. Cette nouvelle paroisse aurait pu s'appeler Penfao, sur le modèle de Beslé, frairie devenue paroisse, ce ne fut pas le cas, on choisit Guénouvry, qui n' avait été ni frairie, ni trève, mais simplement un petit village.

papapapa

La paroisse de Guéméné-Penfao

La Frairie de Corbalon

La frairie de Corbalon, dont le nom ne se retrouve plus que dans le nom de la frairie, fut placée à l'origine sous le patronage de St Miliaw, prince de Bretagne qui vivait au 6ème siècle. Le nom de St Miliaw fut souvent altéré au cours des temps. On trouve notamment les orthographes suivantes Miliau, Milliau, Milliaw, Méliau, etc. Le souvenir de Miliaw ou Méliaw est encore conservé dans plusieurs terres de cette frairie, appelées « le domaine de Miliau », « le clos de Miliau » etc, comme on peut le voir : matricule cadastrale, section U, n°1594, 1636, 1661. Miliaw était le fils de Budic prince de Cornouaille, écrit Albert le Grand de Morlaix dans « la vie des saints Bretagne ». Il épousa Aurélia, fille du prince Winnoc. Il régna de 530 à 538, selon la tradition. Son règne fut pour la Cornouaille une époque d'abondance et de prospérité. Miliaw fut ainsi aimé de son peuple et digne de l'être. En 538, son frère Rivold l'assassina traîtreusement. Mr de la Borderie précise les circonstances dans lesquelles ce prince breton trouva la mort : « Dans une assemblée des principaux tierns ou seigneurs de la Cornouaille, ayant pour objet quelque affaire d'état, entre lui et son frère Rivold, une querelle s'éleva. Rivold, fou de colère, porta à Miliaw un coup mortel,

véritable assassinat ». Les Bretons qui aimaient leur prince, le considérèrent comme martyr et l'Eglise en a permis le culte. St Miliaw est encore vénéré à Ploumiliau, diocèse de Tréguier, à Guimiliau diocèse de Léon, à Pluméliau, à Plonévez-Porzay, à Trébeurden, etc. D'après le calendrier des saints bretons de René Kerviler, Saint Miliaw, est célébré le 24 juillet, pour d'autres le 25 octobre.

Où se trouvait la vieille chapelle frairienne de Corbalon ? Il serait intéressant de le savoir. Peut-être était-ce la vieille chapelle de la Vieille-Cour. Les délimitations territoriales des frairies ont été plus ou moins modifiées de nos jours. La vieille circonscription frairienne est celle qui sera retenue dans cet article. Certains Villages, aujourd'hui disparus y figurent. Au contraire, quelques récents villages n'y sont pas mentionnés.

La frairie de Corbalon comprenait notamment la Vieille-Ville, la Courtinais, la Barberie, la Taupinière, la Vieille-Cour, le Gros Chêne, la Helberdais, la Mignonnais, Coisfoux, la Houcquetais.

La Frairie de Coësnerion

La frairie de Coësnerion fut placée à l'origine sous la protection d'une sainte bretonne du 6ème siècle : Haude, ou en breton actuel : Heodez. Son souvenir est encore conservée dans la dénomination d'une terre appelée "Lanhaude" c'est-à-dire « l'hermitage de Sainte Haude ». Le cadastre donne cette indication section P, n° 1020, 1022, 1070, 1125, 1128, 1149, 1166. Le hameau appelé «La Dehaut» est peut-être une altération de «Lan de Haude » ou « Lande-Haude », comme « Lavardin » en Derval est une altération de « Lanvardin ». Haude appartenait à la noblesse bretonne, écrit Albert le Grand de Morlaix. Son père était seigneur de Trémazan dans le Léon. Son frère Gourguy devait devenir plus tard Saint Tanguy. Leur père épousa en secondes noces une dame qui devint une véritable marâtre pour ses deux enfants. Gourguy quitta alors la maison paternelle pour se rendre à Paris, où le roi frank Childebert lui confia de bonne heure une charge dans son palais. Sa sœur Haude qui était restée à la maison, subit de la part de sa marâtre toutes sortes d'humiliations et de privations. Comme elle fut demandée en mariage par plusieurs seigneurs, sa marâtre la fit passer pour une fille perdue et abandonnée et l'exila dans une de ses fermes les plus éloignées. Pendant de longues années, son frère Gourguy ne donna aucun signe de vie, puis un jour, il arriva incognito au château de son père et demanda des nouvelles de sa soeur. La marâtre crut alors voir dans ce seigneur inconnu un nouveau prétendant. Aussi accabla-t-elle le jeune prince des plus infâmes calomnies. Gourguy ajouta foi à ses dires et pour punir Haude d'avoir déshonoré son nom, il lui trancha la tête. Lorsque par la suite il apprit la vérité sur la sainteté de vie de sa soeur, Gourguy (super chien) racheta son crime en se faisant religieux. C'est alors qu'il changea son nom en celui de Tanguy (ardent chien). D'après le calendrier des saints Bretons de René Kerviler, la fête de Sainte Haude est célébrée le 20 novembre, pour d'autres le 18.

La frairie de Coësnerion comprenait jadis les villages suivants. Lapée, Coësnerion, la Guittonnais, la Lucrais, la Grée Jubin, la Bazinais, la Carinais, Pingué, la Bézirais, la Rouaudière, le Friche-vert, la Dehaut.

La Frairie de Callac

L'importante frairie de Callac eut pour patron St Mélan, ou Mélar prince breton martyrisé au 6ème siècle. Le nom de Mélar fut passablement altéré au cours des siecles. On remarque en effet les variantes Mélar, Meslar, Méloir, Méréal, Meslan, Mélan, Moëlan, Meilan, etc, mais Mélan n'est peut-être qu'un surnom, de « mael » (prince) + « an » (diminutif) donc « petit prince ». Le toponyme « Trémélan » veut dire « village de Mélan », de St Mélan ou Mélar. Il a pour correspondant ailleurs en Bretagne de nombreux « Tréméloir » ou « Trémélar ».

D' après Albert le Grand de Morlaix, Mélar ou Mélan était le fils de Miliaw prince de Bretagne et d'Aurélia. On a vu plus haut que Miliaw fut assassiné en 538 par son frère Rivold, qui s'empara alors du gouvernement du royaume. Pour se maintenir dans son usurpation, Rivold résolut de tuer Mélan fils de Miliaw et prétendant au trône. Il essaya d'abord de le faire empoisonner par le gouverneur du prince. Sa tentative échoua. Il fit ensuite armer une compagnie de gens de sa maison avec mission de tuer le jeune prince Mélar et sa mère Aurélia. Le capitaine de cette compagnie, cédant aux instances d'Aurélia, ne tua pas Mélan, mais lui coupa la main droite pour qu'il ne put mettre la main à l'épée, ainsi que le pied gauche pour qu'il ne pût monter à cheval. Mais le jeune prince mutilé devint l'idole de la Cornouaille. Rivold craignit alors de voir se dresser contre lui un parti puissant. Il résolut de faire mourir le jeune Mélan, et pour réaliser ses perfides desseins, il se servit du comte Kerialtan, qui avait précisément en garde le prince lui-même. Mais Rarisia, femme du Comte Kerialtan, qui avait eu connaissance du complot, en prévint Mélan, qui se réfugia au château du comte Budic, près de Kerfeunteun. Kerialtan et son fils Sulien l'y rejoignirent et le décapitèrent. La tête du prince fut mise dans un sac de cuir et offerte à Rivold par le comte Kerialtan. On croit que ce crime eut lieu en 544. Le corps de Mélan fut inhumé à Kerfeunteun, qui prit ensuite le nom de Lanmeur. St Mélan, dont la fête est célébrée le 20 octobre, est le patron de Lanmeur, Locmélar, Moëlan, Tréméloir, St Meloir des Bois, St Méloir des ondes. Il est aussi le saint patron de Fégréac sous le nom de Méréal (par inversion des consonnes L et R). Il y eut vraisemblablement une chapelle à Trémélan, dédiée a St Mélan, patron de la frairie, chapelle servant à la fois de chapelle frairienne et de chapelle seigneuriale, des seigneurs de Trémélan, Le Veyer ou Vigier, de Callac, de Bruc, chapelle située en bordure de route, qui va de Guéméné à Plessé.

L'importante frairie de Callac comprenait jadis Gascaigne, l'Etang, la Pénauderie, Bruc, Tréfoux, la Martelais, la Bousserais, Villeneuve, Trémélan, la Pérusselais, Callac, la Bourdinais, la Poiriais, le Haut-Luc, les Ablineries, le Bas-Luc, la Tournée, le Patys, la Guichardière, Bois-Fleury, la Noë, la Guittonnais, la Jalousie, les Ponceaux, Coësquenet.

La Frairie de Castres

Le patron de la frairie de Castres fut St Jean Baptiste. La chapelle frairienne de Castres était peut-être la vielle chapelle du Brossay, qui s'élevait à environ à 200m du vieux manoir du Brossay et a 50m de l'ancienne route de Guéméné, précisément à l'emplacement qui est appelé « Pré de la chapelle » et « Clos de la chapelle », comme, l'indique le cadastre, section D. n° 89, 90, 93. Une pâture de cette frairie de Castres porte encore aujourd'hui le nom de « Paradis » (cadastre, section D. n° 677). C'est un vestige de l'ancien cimetière frairien. Castres, dont le nom est antérieur au 5ème siècle, d' origine latine. Il signifie l'emplacement d'un camp romain (castrum), dont le but était vraisemblablement de garder une voie romaine de second ordre, une branche de la voie romaine de Blain à Rennes, qui par la Cour de Trénon franchit la Vilaine à Beslé et par Langon et St-Ganton, tend vers Corseul.

La frairie de Castres comprenait jadis les villages suivants: Castres, le Jarrier, le Brossay, la Vivetais, Sainte Clotilde, la Foie, Fry, le Bas Guillet, le Haut Guillet.

La Frairie de Guéméné

5

D'après une vieille tradition le patron de la frairie du bourg de Guéméné fut Saint Michel. La dévotion à Saint Michel est en effet une des dévotions les plus vieilles de Guéméné. Avant la Révolution, l'église paroissiale, située alors place Simon était dédiée à Saint Michel. De nos jours Saint Michel n'est plus qu'un patron secondaire de Guéméné. Son nom a été donné au centre scolaire libre et au patronage des Porteaux Hormis la vieille habitude de payer les fermages à la Saint Michel, commun à toute la Bretagne, la tradition de la St Michel à Guéméné-Penfao, c'est surtout la grande foire annuelle de la St Michel. Le plus ancien champ de foire était celui de la prairie de la Bidaudais, sur laquelle on a bâti l'église actuelle.

La frairie de Guéméné comprenait le bourg et les villages suivants : la Chevauchardais, les Porteaux, la Tannerie, Subret, Balleron, la Grée Bréhaud, la Grée Caillette, la Bourdonnière, la Tremblais, le Chesneau, la Rabine, la Bruchais, la Boule d'or, la Haute Bruyère, la Bargaigne.

La Frairie de Juzet

Une très vieille tradition reconnaît comme patron de la frairie de Juzet St Marc l'évangéliste. Témoin du vieux Juzet, la chapelle, dédiée à St Marc l'évangéliste, était autrefois la chapelle du château comme le disent souvent les actes c'est à dire la chapelle des seigneurs de Juzet. Mais elle était en même temps la chapelle frairienne. D'après l'Abbé Grégoire, dans son livre sur «L'état du diocèse de Nantes en 1790 » la chapelle St Marc était autrefois dédiée à « Sainte Marie ou Saint Michel de Juzé » toutefois la tradition et le cadastre considèrent St Marc comme patron de la chapelle et de la frairie de Juzet. On y fit des mariages et on y vint en procession aux Rogations et à la fête de St Marc. A l'exemple des autres frairies, Juzet eut un cimetière frairien Dans la section F, n° 177, du cadastre on relève le nom de « paradis », qui marque vraisemblablement l'emplacement de l'ancien cimetière frairien. D'autre part, il dut y avoir jadis près de Juzet, une maison religieuse, car le cadastre a conservé des noms comme ceux-ci « le champ au prêtre », « les presbytères », « sur les presbytères », « sous les presbytères », voir section C, n° 1911, 2249,2275, etc... Il y avait un chapelain de Juzet, c'est à peu près tout ce que l'on sait à ce sujet. En 1790, ce chapelain était l'abbé Louis Claude Gautrais.

La frairie de Juzet comprenait autrefois les villages de Bois de Brun, les Landes, Champoulin, le Bot, le Haut Champ, Juzet, Lévréac, les Landelles, la Tousche, la Châtelais, les Drieux, Retz, le Petit Bois.

La Frairie de Pussac

Jusqu'au 15^{ème} siècle la frairie de Pussac fut placée sous la protection de St Julien l'hospitalier, qui était le patron de la chapelle des seigneurs de Monnoël, et qui était en même temps la chapelle frairienne. Mais au 15^{ème} siècle, les seigneurs de Monnoel, élevèrent au bourg de Guéméné, une chapelle dédié au même St Julien l'hospitalier, dans lequel ils eurent leur enfeu seigneurial, et qui s'appela plus tard chapelle St Jean Baptiste (elle fut détruite lorsque fut construit le nouveau pont sur le Don, car sur le tracé de la rue qui y menait). C'est à cause de cela, que la frairie de Pussac eut alors pour patron St Yves, et que la chapelle St Yves devint chapelle frairienne. Des appellations de parcelles au cadastre, « le taillis du Paradis », « le bois du Paradis », « le domaine du Paradis », rappellent les vestiges de l'ancien cimetière frairien.

La frairie de Pussac comprenait autrefois les villages de la Potinais, Launay de Beix, Launay Richard, Tréguel, la Tousche de Tréguel, Bel Air, St Yves, la Gaharais, Monnoel, Pussac, Pussaguel, la Landézais, la Tréglais, la Forêt, Friguel, le Moulin de Feuilly, le Marchepied d'or, la Cadorais, le Croisic, Pussac, Pinier, Feuildel, Feuilly, La Douettée, la Cavelais.

La Frairie de Sarran

Sarran vient du mot breton « sarac'han » qui signifie « petit murmure ». Ce nom désigne à la fois un ruisseau, le village et une vieille frairie de Guéméné. Le Sarran est en effet un affluent du Don, qui fait la séparation entre les communes d'Avessac et de Guéméné-Penfao. D'après H. Quilgars, dans son dictionnaire topographique de Loire-Inférieure, le village actuel de Sarran, situé en la commune de Guéméné-Penfao, évoque l'ancienne villa de Sarant, qui appartenait au 9ème siècle à Hoiamscoët de Penhoët, machtiern (chef civil) de la paroisse d'Avessac, mais le cartulaire parle de celle de Plessé

Ainsi donc, dans ce cartulaire de la vieille abbaye Saint Sauveur de Redon on trouve une charte daté du 7 décembre 854, où il est fait mention de Sarant. Ce document est assurément un des plus anciens que l'on puisse trouver sur Guéméné, après un acte de donation, fait par un certain Worhewen, possédant des biens à Winmonid (Guéméné) et daté du 1er mai 852. Dans le document du 7 décembre 854 concernant Sarant, il est question

aaaaaaaa

La Frairie de Beix

La frairie de Beix fut depuis un temps immémorial placée sous le patronage de Saint Efflam, comme l'atteste la dénomination de Botflam, contraction de deux mots bretons « Bod + Efflam » qui signifient « résidence de Saint Efflamm » (cadastre, section A, n° 1210-29, 1231-35, 1238-48, 1259-61, 1263-69, et section B, n° 199-199-215). Le nom du village de Boudaffay est sans doute une altération de « Bodefflam ». Le nom d'Efflam vient lui-même des mots « eff » (ciel) + « flam » (tout à fait), c'est à dire « qui est tout à fait spirituel », « qui a atteint un grand degré de sainteté ». Né en 448, fils d'un roi d'Irlande, marié à Sainte Enora fille du roi de Cambrie, Efflam ne consomma pas le mariage avec sa femme et pris la mer pour venir en Armorique avec quelques disciples. Débarqué sur la Lieue de Grève, entre Toull-Efflam et Lok-Mikael, en la paroisse de Plestin, diocèse de Tréguier, il y planta une croix avant d'aider, dit-on, le roi Arthur à triompher d'un dragon qu'il obligea à se jeter dans la mer. Pour désaltérer le roi il fit jaillir une source qui se voit encore à Toull-Efflam. C'est là qu'il construisit un ermitage où il mena pendant de longues années une vie austère et laborieuse. Sa femme le rejoignit pour vivre, non loin de lui, la même vie. Ils moururent dit-on exactement au même moment le 6 novembre 512 ? St Efflamm est le patron de la paroisse de Plestin, où se trouve son tombeau, et il compte de nombreuse chapelles en Bretagne, notamment à Carnoët, Langoëlan, Lescouët, Pédernec, etc...

Cette frairie de Beix s'étendait, sur les villages de Beix, Le Gasset, Lingrat, Libon, le Haut-Beix, La Daviais, La Haie, La Martinais, Les Châtelais, Boudaffay, Bas-Méauduc, Haut-Méauduc.

La Frairie de Beslé

La frairie du bourg de Beslé conserve encore le nom de Saint Guillaume, son patron, dans la dénomination « le Pâtis Guillaume », qui est portée au cadastre, section C, n° 331-334, 586-592, 593-597. Il s'agit de Saint de Guillaume de Tréguier, dont la fête est célébrée en Bretagne le 30 mars. Sacré évêque de Tréguier en 1039, sous le pape Benoit XII ou X selon certains, et sous le règne de Conan II duc de Bretagne. Guillaume occupa le siège épiscopal de Tréguier pendant cinq ans.

Sarant. Ce document est assurément un des plus anciens que l'on puisse trouver sur Guéméné, après un acte de donation, fait par un certain Worhewen, possédant des biens à Winmonid (Guéméné) et daté du 1er mai 852. Dans le document du 7 décembre 854 concernant Sarant, il est question d'une contestation d'héritage faite aux moines de l'abbaye Saint Sauveur de Redon par Covellic et Brithael, cousins de Lalocan. Ce dernier, dit la charte, avait fait de son vivant donation de sa villa de Trebhinoi aux moines de Saint Sauveur de Redon. Or, Covellic et Brithael, cousins de Lalocan, se virent lésés en cette affaire. Aussi vinrent-ils trouver Hoiarnscoët de Penhoët, machtiern, pour lui faire part de leurs revendications. En justice, lui direntils, ce n'était pas aux moines de Redon mais à eux-mêmes que devait revenir l'héritage de Lalocan. Informé de cette démarche Lalocan convoqua alors un certain nombre de moines de l'abbaye, ainsi que des notables d'Avessac, parmi lesquels se trouvait le recteur. Ils vinrent tous ensemble « in villam quae dicitur Sarant » c'est-à-dire à la villa de Sarant, se présenter devant Hoiarnscoët de Penhoët, qui y résidait alors. Lalocan fit valoir en particulier que lorsque ses parents partagèrent autrefois leurs biens, cette villa de Trébhinoi lui était précisément revenue dans sa part d'héritage. Finalement Lalocan obtint gain de cause et il confirma aussitôt la donation qu' il avait faite en faveur de l'abbaye Saint Sauveur de Redon.

Comme toutes les frairies, Sarran avait sa chapelle, son cimetière et son saint patron. Curieusement, pour une frairie qui a tissé des liens très anciens avec la haute histoire de Bretagne, ce saint patron est d'origine franque, Saint Cloud (altération de Clodwald). Né en 522, fils de Clodomir, roi d'Orléans, orphelin, il est élevé par sa grand'mère Sainte Clotilde. Son oncle Childebert roi de Paris, voulut le tuer pour s'emparer de son royaume. Mais Clodwald échappe à la mort, renonce à la royauté et se fait religieux. Ordoné prêtre, Clodwald se retire sur une montagne, vit en ermite, puis construit un monastère, ce lieu deviendra St Cloud près de Paris. Il y mourut le 7 septembre 560. Curieusement un hameau de St Omer de Blain est nommé Saint Cloud, cela a peut-être un rapport avec le choix de la frairie de Sarran, de ce saint protecteur.

La frairie de Sarran comptait jadis les villages de la Jaunais, l'Epinay, Sarran, la Bottais, la Glaudais, le Pas Heurtel, la Moussaudais, le Calvaire, le Plessis, Bolbrun, la Gautrais, le Perron, les Merrions, les Mortiers, le Vieux Champ, Orvault, la Nouasse, le Port Jarnier.

LEXIQUE DU PRÉCHË MITAW

Lettre « E »

É, Éz: aux, (contraction de la préposition « à » avec « les »), ex.: lë chenw é Heemon (le champ aux Hamon), la prëy éz Amosë (la prairie aux Amossé).

Ébëyë : verb. éventrer ; de « bëy » (ventre, panse).

Ébëziyë: verb. fatiguer les yeux par un travail trop minutieux et absorbant, ou par une lecture longue et attentive

Ébobë: verb. abrutir quelqu'un à force de paroles, de gestes, de redites, etc ...

Ébobë: nm. fém. « ébobëy », désigne quelqu'un un peu innocent, un peu simplet

Ébourâchë: verb. dégrossir un attelage de jeunes bœufs en les dressant.

Échawbyë: verb. herser une terre labourée avec l'outil appelé « châ » ou « chaw » c'est à dire une herse ancienne dont l'ossature était en bois.

Échyeemë (s'): verb. s'exclamer, parler très fort pour que tout le monde entende.

Échyeemou : nm. fém. « échyeemwér », celui qui s'exclame.

Édodë: verb. assommer, porter un coup violent à la tête.

Eenhè: nm., plur. « eenhaw » agneau.

Eenyaw: nm. anneau.

Éfouyë: verb. (terme agricole) vendre une paire de bœufs sans en racheter une autre.

Égâchë: verb. presser, écraser; origine: breton « gwaska » (presser).

Égërmiyë: verb. émietter; s'emploie surtout pour pain et gâteaux qui s'émiettent parce que trop secs.

Égodivlë: verb. émietter et égaliser, bien répartir , le fumier sur un champ avant de l'enfouir avec la charrue; voir aussi « émùë ».

Éhùètë (s'): verb. s'égosiller, sous-entendu à s'en arracher la luette.

Ékalë: verb. fendre, notamment fendre du bois de chauffage.

Ékati: verb. casser.

Éknë: verb. fatiguer à mort, éreinter; origine: breton « kein » (dos).

Ékreuzë: verb. défoncer.

Ékriveenhou: nm. fém. « ékriveenhwér » écrivain, celui qui écrit.

Éktëy : nf. aventure malheureuse, voir aussi « éftëy ».

Élàvë : verb. élaguer.

Émày: nm. émoi, mais dans un sens beaucoup plus fort qu'on l'entend en français, ce serait presque « peur panique », « grande inquiétude ».

Émàyë: verb. prendre peur, paniquer, inquiéter.

Émàyenw: adj. adverb. inquiétant.

Émàyri : nf. inquiétude.

Émouchâ: nm. chasse-mouches, grand balai de branches de bouleau.

Émouve: verb. donner du mouvement, accélérer le mouvement, se remuer un peu plus, s'exciter.

Émouvëy : nf. résultat de quelque chose qui a été mouvementée, excitée.

Émouvèt: nf. excitation, surexcitation; ex.: être en « émouvèt » = « être surexcité ».

Émùë: verb. émietter ce qui est déjà morcelé mais par trop gros morceaux ou paquets, comme « égodivlë » pour le fumier, mais sans l'idée de bien répartir.

Enwghiy: nf. anguille

Enwghiy dë hâ: nf. couleuvre (anguille de haie). NB: en breton « silienn-c'harzh » traduit également « anguille de haie » pour couleuvre.

Enw: nm. an (douze mois font un an).

Enwnëy: nf. année, le contenu d'un an est une « année ».

Épëyë: verb. épiler, enlever les poils d'un animal, chien, chat, mouton, enlever les fibres d'un vêtement qui se défait ou qui est usagé, d'un même vêtement qui perd ses fibres on dira qu'il « s'épëy », qu'il est « tout épëyë ». Voir également « épënichë ».

Épënichë: verb même signification que «épëyë», mais se rapportant surtout aux tissus, aux vêtements.

Épïy: nf. épingle.

Épyoomë: verb. éplumer, ex.: arracher les plumes d'un poulet avant de le faire cuire. Ne pas confondre avec « dépyoomë » qui signifie perdre ses plumes.

Érawdë: verb. se faire avoir, attraper, échauder.

Érawdëy: nf. résultat quand on s'est fait « érawdë ».

Ërbikë : verb. redresser.

Ërchyeemë : réclamer, quémander. **Ërchyeemou** : nm. fém.

« ërchyeemwér » celui qui réclame,
qui quémande.

Ërdalë (s'): verb. se tenir droit, bomber le torse.

Ërdalë: verb. bouger, remuer; ex.: «i n'ërdalë pu = il ne bougeait plus ».

Éreenhë: verb. enlever les toiles d'araignées.

Ërfoukë: verb. rebrousser chemin; pourrait avoir une parenté avec le breton «difourka» signifiant « sortir, déboucher ».

Ërkawpi: verb. requinquer, guérir.

Ërkeenë: verb. se dit des racines qui reprennent après avoir été déterrées

Ékeenhë: verb. énerver, porter sur les nerfs; origine breton « kignat » (écorcher, écorcer) qui a donné aussi en mitaw le verbe « keenhë » même signification, et paître l'herbe très ras à la mode des moutons.

Ërmenj: nm. remugle, odeur de renfermé dans une maison.

Ërnaw : René, prénom masculin. Ërnaw : nom donné au renard.

Ërnawdë: verb. rôder en cherchant comme un renard.

Ërnawpëy: nf. averse de pluie; voir également « kahëy ».

Ërsëpë: verb. recevoir, réceptionner.

Ërsëpëy : nf. recette, réception.

Ërtirenws : nf. ressemblance.

Érusë: verb. égratigner, enlever la peau, l'écorce; origine breton « rusk » (écorce ».

Ésëvwë: nm. rigole que l'on fait dans un champ, un pré, pour faire écouler l'eau en trop.

Étày: nf. étoile.

Étërp: nf. faux à lande; venu du français « étrape » (petite faucille) mais influencé par la prononciation du breton « strep » (étrape).

Étërpë: verb. couper la lande avec une « étërp ».

Évâyë: verb. étendre, répandre, étaler.

Évâyëy: nf. ce qui est étendu, répandu, étalé; si on tombe en courant et qu'on s'étale de tout son long par terre, c'est une « évâyëy ».

Éftëy: nf. aventure malheureuse; voir aussi « éktëy ».

Évu: adj. aqueux, qui contient beaucoup d'eau; dérivé de «èv» ou «èw» (eau).

Éwenpë: verb. écharper, émonder, corriger, battre; la partie « wenp » pourrait venir de l'allemand « wampe » signifiant « fanon » mais aussi « ventre », « panse » au figuratif.

Ëyiz: nf. église; voir aussi « ivëz ».

Ëyou: adv. où, dans quel endroit, dans l'endroit que.

Ézip : adj. agile.

Éziptë : nf. agilité, aisance.

Lettre « F »

Farë: verb. aller très vite; semble venir de l'allemand « farhen » (se déplacer, rouler, aller).

Fatë: nf. malpropreté.

Fawmenwch: nm. manche de faux à moissonner; à noter cette composition insolite du mot sur le mode anglais ou vieux breton.

Fawsè: nm. cheville de bois qui obture le petit trou de soutirage d'une barrique en son milieu.

Fâyi: adj. mauvais, qui n'a pas bon goût; pauvre dans le sens de « peu de valeur », ex. : « een fâyi chërèt » (une pauvre charrette) origine breton « fall » (mauvais).

Fàyr: nf. foire.
Feenh: nm. foin.

Feenri : nf. fanage.

Fenjë: verb. remuer la terre ou des détritus comme le fait le porc ou le sanglier avec son groin; au figuratif: farfouiller en laissant tout en désordre.

Fërlë: verb. s'échapper, à l'origine comme un poisson qui vous glisse entre les mains.

Fërluchè: adj. et nm. fém. « fërluchèt » petit, faible (enfant), freluquet.

Fërt : nf. frette pour les sabots de bois.

Fërzâ: nf. chouette effraie.

Fërzi : verb. frissonner.

Fërziyë: verb. frétiller, mais surtout « remuer en faisant du bruit ».

Fërziyon: nm. papier coupé menu pour caler les objets fragiles, autres matériaux pour le même usage nommés ainsi parce qu'ils font du bruit quand on les remue.

Fërziyou: nm. fém. « fërziywér » celui qui frétille, mais aussi celui qui frissonne, à cause du verbe « fërzi » (frissonner) qui est construit sur la même racine que « fërziyë ».

Flatrès: nm. coiffeur barbier; mot provenant du latin « frater » (frère).

Flaw: adj. mou, sans force, sans consistance, en parlant surtout des personnes; origine breton « flav » mou, tendre, délicat.

Flawpi : adj. fatigué, épuisé, éreinté ; voir aussi : « vanjë »

Flip: nm. mélange d'eau de vie et de cidre chauffé; le mot existe en breton avec la même signification.

Folyér: nf. partie non labourée à chaque bout d'un champ pour permettre aux attelages de manoeuvrer; voir aussi: këryeur.

Foulàyë: verb. devenir fou.

Foulàyri : nf. action folle, insensée.

Fouligaw: nm. fém. « fouligawd », quelqu'un d'un peu fou, de fantasque.

Fouràyjë: verb. chercher avec obstination en déplaçant les objets. Fourgâyë: verb. chercher quelque

chose avec insistance.

Foute: nm. pluriel « foutiaw »

hêtre.

Fouyë : nm. foyer.

Frilë : verb. glisser.

Frilou: nm. fém. « frilwér » patineur, celui qui glisse.

Froomi: nm. fourmi; à noter ce nom est masculin contrairement au français.

Froomityér : nf. fourmilière.

Fru: nm. fruit.

LË POMMYË DU MOR

S'é l'sày dë l'agouvrë dla nos d'en vàyzen, kë Félisyen rankontri Eenhès, een blond é chfeu frizë ô dé zyeu syér. Iz on denwsë ansanb tout la sàyrëy ô son d'en vyolon, khi të mnë par en vyeu, ghé koom en penson, khi huchë antër deu denws : « Bijé vô kavalyér ». Félisyen é Eenhès, nouzou ô débu, s'té anhardi, é su la fen z'bijë putou deu fây kë yeen. Lë landmen, khi të l'jou dé nos, iz on pâsë la journëy ansanb, é ô rtour dé nos sa fu la meem chouz. Lé mâreenh, toultan prét a bobiyoonë, avé ben vu sla, è z'dizé antër yeul : « Oon ira bentou é nos a sé deu-la ». La mér a Félisyen, yèl ousi avë ben vu, mé lë rouj li montë éz orày. È n'avë k'en gar, è të vëv an pu, mé èl avë du byen, é è vlë pour son gar een fiy avék awtenw, é meem pu d'tér ô soulày. Eenhès n'avë yèl ren d'tou sa. Son pér të en fwëyou, é pour ren ô mond la boon foom në vlë doonë son gar a een va-pyë-déchaw, fiy d'en charboonyë khi pâsë ben pu d'nëtëy denw lé bwé tout ôprëy d'sa fwëy kë denw son li a ridyaw ô sa foom.

Félisyen avë vent siz enw, mé koom en kënyaw ëd diz enw i s'fi chapitrë, i n'an vlë pu k'i n'avë kor, fali ben k'i sëd. Pour li, Eenhès të dvënu lë fru défenwdu. Félisyen aan avë grou su l'kheur, tou lé jou i chonjë a Eenhès, é pi a sa boon foom dë mér. La ràyj lë përnë, é i s'mi a bày, khëk fày senw s'ërkoonët, i s'rolë ben pu souvan denw la grenwj ou denw ël tày ô lé vach kë denw son li.

Sa mér avë baw lë sèrmoonë, li fér wi ràyzon, lë gar lé zyeu batu koom een bét prenz ô en pyëj, në wayë ren, në répondë ren, n'dizë ren.

Een enw a pâsë d'meem. Félisyen l'avët-i vu li pâsë, s'n'é pâ sur. Sa mér yèl avë vu son gar dvëni dë mwé an mwé, mwen kë ren, ousi mou k'en pëyo, l'onbër dë li meem, ëyou të ti lé jeen pyen d'viy, vigoureu, been alenw, pré a rir é a drujë.

En mardi d'jwen, lé syoch on soonë a tout volëy, lë fwëyou aamnë sa fiy Eenhès a l'iyëz, i lâz a maryëy ô en gar ëd météyë.

Félisyen pren l'chmen du bour mawgër lé dizri d'sa mér, khi té ben pu dé përyér khë d'awt chouz.

Burjë awprëy d'een fâyi port, i rgardë la grenw port ëd l'iyëz, é il atandi la sorti du kortèj. Lé syoch së son rmenz a soonë. La grenwd port s'è ouvèrt a la grenwdou. Félisyen a vu Eenhès khi chawmirètë yèl dë tout sè dan byenwch ô bra d'een awt, sa të fini. Eenhès të maryëy, é mawgër lu dé grous larm chawd koulé su sé jo mal râzëy. É pi la rayj lë rpren, é présk an kourenw senw fér atansyon a pèrsoon lë vla parti dvenw li, i santë k'sa tét në të pu a lu.

Denw ël grenwd dmeenh pyen d'ponmyë pikë denw tou léz amen, il alë dë l'een a l'awt së chtë a l'ankont dé pyë koom en fou, arachenw ô séz oonh dé morsyaw ëd pyaw ëd poomyë. I tirë su lé brenwch bâs pour léz ésolë, pyëtinenw lé rékolt, arachenw lé patach an fyër, së rolenw denw ël gren khi sortë ann ëpi, é s'é chtë een fày d'pu su en pyë d'poomyë la tét la proomyér.

Konben d'tan a-t-i marchë d'meem, pèrsoon n'ann a jeemëy ren su.

S'é en pti vâlè khi lë landmeen ô sày l'ërtrouvi lë lon du dmeenh, i's'të pandu a la brenwch d'en poomyë ô een sil dë châteenhë, twèrsëy pour an fér en har. I n'të pâ baw a vér Félisyen, sé hard pyeen dë tér é d'senw, la goul parày ô dé bos an pu, léz oonh roonhë nèt, é l'bou dé dày ëyou k'i n'rëstë pu een myèt ëd pyaw.

An s'tan-la, lé syen khi s'tùé yeu-meem pâsé pour dé dânë, lé khurë d'parwés n'an vlé pwen denw l'iyëz. Denw ël simtyér lé dânë n'avé pwen drë non pu a een tonb ô een kwày ëdsu.

Félisyen fu men denw een châs a la në a màytyë chét, é anmnë ô een chërèt a chfaw. Arivë ô simtyér, on kâr l'atlàyj lë lon du mur. A katr oom, la châs pâs par dësu la ridèl é par dësu l'mur du simtyér, é koom en châyo khi chë denw en pu tëri, la châs a Félysien chëyi koom è pu, denw een fous kë l'fousàyou avë li kreuzë denw la ràsyëy, ben râ du mur.

Lë trou ërbouchë, la tér ben tâsëy, en pti d'gravyë par dësu. Oon n'pouvë pu vér ëyou k'avë étë antérë Félisyen. Su la tonb d'en dânë i n'pous jeemëy ren, faw dir ousi kë l'fousàyou lu, anpozë l'erb dë vni awtenw denw léz alëy kë l'lon dé mur. Pourtenw, kenw ërven l'printan, i trouvi en ji just ëyou k'il avë antérë Félisyen, en ji k'i përni pour lë syeen d'en poomyë, pâ ben hawt ben sur, mé khi avë boon min. Kày fér ? Lé fousàyou s'grati la tét, en kou d'pal par dsou l'khu dë stë fâyi poomyë, s'é s'ki falë fér. Mé deem pwen, i l'lési. « j'vèrë ben » k'i s'di.

É l'poomyë krësu, aan oktob sa të déja en baw syon. Een awt printan ërven, é l'fousàyou lési kor ël poomyë. A la sézon i s'mi a fyëri. Bon dla d'bon dla, z'dizë nout oom, i va àmnë dé poom ? In n'àmni k'yeen, mé è të bèl é grousisë dë jou a jou.

L'fousàyou n'an ërvënë pâ, i n'an préchë a pèrsoon, i n'ouzë pâ. Lé poomyë, il l'avë khutë koom il avë pu, pour k'on n'ël vàyë pâ. La poom të préskë murt, i s'an fu vér ël khurë pour li rakontë l'istwér, l'oom a souteen krusi déz épawl : « Meem si y'a een poom, è dë avày gou? dé kou a s'anpwézoonë! mé j'irë kant meen vér sa ».

Een sëmeen aprëy, l'khurë s'an fu ô simtyér, l'fousàyou l'àmni awprëy du pti poomyë, i përni la poom khi të prét a chér, ô son koutè i la partàyji an deu, een par pour chakhen, é lé vla tou deu a pyâchë. La poom të sukrëy, en

Al Liger Atlantel e Breizh

Paz eo bet mouezhiet, e kreiz an hañv 1997, a-unvouezh nemet unan, gant kuzulierion rannvro Vreizh (4 departamant) evit disklêriañ e oant a-du evit distro al Liger Atlantel e-barzh rannvro Vreizh, hag an dra-mañ dezrevellet a-ouez d'an holl gant kelaouennoù, skingomz ha skinwel, ez eus bet firbouch ha zoken tousmac'h e speredoù an dud, d'an nebeutañ e Liger Atlantel. Keladurioù a-berzh ar stolladoù politikel o deus respontet dre an hevelep araezioù stlennek, lennerion o deus kaset lizhiri hag a veze embannet gant ar c'helaouennoù pennañ - Ouest France ha Presse Ocean dreist-holl - lennerion all o deus ouzhpennet war pezh o doa disklêriet ar re gentañ, a-du pe a-enep, an dud a vreutae etrezo war ar gudenn, luganoù kunujennus a veze livet war vogerioù evel m'em eus gwelet diouto e Sant Nazer, en ur ger e taele an holl dud-se war ar c'hraf nemetañ-mañ: daoust hag ez eo breizhek Naoned hag al Liger Atlantel?

E-touez an holl lizhiri-se embannet, ez eus bet unan pergen hag en deus dedennet va evezh. Bez' e oa diouzh perzh ur breizhizelad a orin, deuet d'en em ziazezañ tro dro da Naoned gant e gerent war dro 1930 mard em eus dalc'het soñj mat. Ne oa ket a-du evit Naoned e Breizh. Hervezañ ne oa ket breizhiz eus annezidi al Liger Atlantel, met kentoc'h angeviz ha piktaviz, hogen ar pep deurusañ en e lizher ne oa ket aze. Bez' e vire ur galonad droukrañs e keñver an naonediz abaoe donedigezh e c'herent en tolead.

Hervezañ e rae goap outo an naonediz, dre ma komzent brezhoneg etrezo, dre ma oa fall put ar galleg a gomzent, ha dre ar gwiskamantoù breizhek a zougent. Gwir eo an holl draoù-se, hag o c'hlevet em eus diouzh perzh va mamm-gaer, hag hi genidik eus korn-bro Kastell nevez ar Faou, da skwer evezhiadennoù displijus graet outi gant naonedadezed 'zo a-zivout he c'hoef, giz dardoup, keñveriet gant ur voest « camembert ». Dezrevellet eo bet traoù heñvel gant tud all, evel da skwer ar skrivagner naonedat Morvan Ar Besk en e levr brudet « Penaos bezañ breizhad ». A-hendall e veze graet hevelep goaperezh e Breizh-Uhel a-bezh diwar goust breizhizeliz, hag ur voereb din -Doue da bardono - genidik eus Aler, Bro-Wened, ha chomet bepred eno, ne vage ket soñjoù disheñvel, daoust ma ne oa ket eztaolet ken krenn ha krak. Ha klaoustre a ran, e rank a-walc'h bezañ c'hoarvezet traoù heñvel e kêr Roazhon hag e Bro-Roazhon dre vras, ha koulskoude, ne vez ket nac'het ouzh Bro-Roazhon bezañ e Breizh. Ret mat deomp henn stadañ, e rene un doare spered dismegus e keñver tud Breizh-izel er c'hedvennozh Gorre-Breizh e derou ar c'hantved-mañ, hag en deus steuziet hiziv gant ar

remziadoù yaouank. Met, evelato, e teu war va spered an aters-mañ: perak an dra-se, ha n'eus mui anezhi bremañ, nemet e spered ar rummad tud kozh oc'h ober e dalaroù a-benn nemeur. Un tamm displegadur a c'hellfe bezañ kavet marteze, er stourmad renet gant ar stad c'hall a-enep d'ar brezhoneg, er skol hag en iliz zoken, stourmad en e greñvañ da geñver berzidigezh ar brezhoneg er prezegerezh en ilizoù e 1902 gant ar mavdiern gall Emile Combes. En amzer-hont ne veze ket lennet kalz ar c'helaouennoù, met a-walc'h evit bezañ levezonet an dud, rak soutil e tlee bezañ ar stourmad-se, ha tud Breizh-Uhel en em sante dreist da dud Breizh-Izel, lorc'h a oa enno komz galleg, daoust ma ne oa a-wechoù nemet trefoedachoù gallaouek, met ur prezeg kar-nes memestra. Ne oa ket warno an hevelep dismegañs a oa war ar vreizhizeliz a berzh ar c'hallaoued, hag evel ma c'hoarvez gant tud aotrouniet, e skoazellent ar mestr da vestroniañ o breudeur nann aoutrouniet c'hoazh.

YannMIKAEL

vrày pyézi pour la lenwg, ben mëyour k'lé poom ëd Chäyeu ou ben lé syeen dë Reenèt. L'fousàyou aan arë ben menwjë een awt : « Vàyou monsyeu l'khurë, jë chonj kë l'Félisyen në të pâ en dânë, i dë meem ét an paradi ».

Sa n'peu pâ ét vrày, mé s'poomyë-la, a la Sent-Katreen, tu l'ërpikra denw mon kourti

Koom sa fu di, sa fu fè, é i rpri vrày ben l'poomyë, i li ven dé fëy é pi kor dé fyër, mé ô mwé d'jwen, d'en kou i s'mi a sëchë.

« Ben vàyou Monsyeu l'Khurë, li di l'fousàyou, krëyenw ét spiritùèl, ch'krë ben k'vouz avé du fâchë l'Bon Dyeu khi vou vzë en sinh, konsèrnenw Félisyen ». L'khurë në vli ren dir dë pu, koom si i n'avë pwen wi, mé i chonjë vantyé k'sa fëzë just twéz enw kë l'Félisyen s'të li pandu a een brenwch ëd poomyë. Lë fousàyou, kant a li, dëpëy ës jou-la, garantooni li denw sa tét aprëy stë khëstyon senw répons : « pourkày s'ét-i, k'en poomyë k'avë pousë su la tonb d'en dânë, a kërvë denw ël kourti d'en khurë.

Ujeen KOGREH

Lisez **AL LIAMM** la plus ancienne revue littéraire en langue bretonne. Directeur : Ronan HUON. Abt : 180F P. Le BIHAN 16 rue des Fours à Chaux 35400 ST MALO

Lisez GWENN ha DU journal nationaliste breton Directeur: Jacques Le MAHO 190bis Avenue de Clichy 75017 PARIS Abonnement: 150 F

Les toponymes celtiques en Namnédie

La végétation a beaucoup servi, elle aussi, pour nommer des lieux : les arbres, les arbustes, qu'ils soient groupés ou isolés, sous une forme purement bretonne, ou celtique continental, vestiges de l'époque gauloise.

Le roi des arbres, le chêne, arbre sacré chez les celtes, est très bien représenté, d'autant plus qu'il y a plusieurs espèces, et qu'en celtique chacune devait avoir son nom. Le mot français « chêne » vient de l'un d'eux « kassinos », c'est pour cela qu'en toponymie on trouve parfois écrit « Chesnaie » pour « Chênaie », en souvenir des -ss- disparus en prononciation. Le toponyme « Chassenon » en Blain peut contenir ce mot « kassinos »; en se basant sur l'étymologie de « Epernon » : en celtique « sperno-magos » (endroit où il y a des épines) et celle de « Chasseneuil » : en celtique « kassino-ialos » (clairière des chênes), « Chassenon » peut venir de « kassino-magos » (endroit où il y a des chênes).

Un 2^{ème} nom celtique du chêne se retrouve dans le mot breton « tann » (chêne), en français il a donné les mots « tan » (écorce du chêne, du châtaignier), « tanin » ou « tannin » (principe actif du tan) puis « tanner », « tanneur », « tannerie ». En Bretagne, les toponymes *Tanoet, Tanouet, Danoet, Danouet*, sont issus de « tann » + « coet » (bois) muté en « hoet, houet », dans nos contrées on ne retrouve que *Tangouais* en Pierric, de « tann » + « coet » (bois) muté en « gouet > gouais» (bois de chêne).

Un 3^{ème} nom celtique du chêne, le plus répendu en Bretagne, est « derv » (prononcer déro), c'est un nom collectif, le singulier est « dervenn » qui se retrouve peut-être dans le patronyme Derouin et Drouin, à moins que ce ne soit un dérivé de « drew » (joyeux, un peu fou). La forme « déro » se réduit le plus souvent à « dro », c'est elle que l'on retrouve dans les toponymes « Landreau » ou « le Landreau », également porté comme nom de famille. On en retrouve notamment un à Blain, un à Puceul, un à Casson, un à Nort sur Erdre, un à Carquefou, et dans le nom de cette commune au sud de Nantes, le Landreau. Ce toponyme se décompose ainsi : « an » (article celtique « le, la, les » commun au breton, à l'irlandais, l'écossais et au gaulois disparu) + « dro » (chênes), donc « an dro » veut déjà dire « les chênes », ensuite a été rajouté l'article français « l' » pour faire « Landreau », et quand par dessus le marché on dit : « le Landreau », cela fait 3 articles qui se superposent. A partir de « dero > dro > drou > dru » + « ac > ec » (suffixe celtique caractérisant) ou « etum > et » (suffixe latin) on été construit les topomymes « Derouet, Drouet, Druet, Druais » signifiant « chênaie » (à noter : en parler

なる。 ないでは、 大きな

mitaw, « Drouet » se prononcera toujours comme « Derouet »). On n'en trouve dans nos contrées que comme noms de famille, mais comme toponymes on a des formes proches, « le Drouillais » en Erbray, « le Drouillay » en Sucé, « le bois du Drouillais » en Fay de Bretagne.

La variante « dru » a été productrice de quelque toponymes, nous relevons « le Drul » en Lusanger, « la Claie des Drues » en Grandchamp des Fontaines, « St Jean-Baptiste du Dru » en Bouvron, « le Dru » en Notre Dame de Grâces, « le Druglé » en Saffré [dru + glen (vallée)] et « la Chênaie des Drus » dans la forêt du Gâvre ; ce dernier toponyme forme un pléonasme, il est vrai, et qui détruit par dessus le marché, le pittoresque de ceux qui voulait voir « dru » traduit par « druide », mais c'est ainsi, quand deux langues s'entrechoquent. Proche de « dru » nous trouvons « dreu » dans « Rendreux » en Drefféac, de « rann » (parcelle) + « dreu » (chênes).

Une autre variante de « dero » est « diri » qu'on retrouve dans le nom de la commune de « Dirinon » (29) issu de « diri » + Nonn (sainte bretonne) ; la contraction de « diri » donne « dri » comme « dero » donnait « dro », exemple : « Coadry » en Leuhan (29) est le pendant de « Caudry » en Prinquiau (44) soit : « coat » (bois) + « dri » (chênes). Et sur le mode des « Landreau » et « Drouillais », nous avons « le Landry » (les chênes) en Derval, « Landriais » (la chênaie) en Missillac, « la Lande de la Drillais » en Grandchamp des Fontaines ; « Quiaudrie » en Notre Dame de Grâces semble composé de « killio, killiou » pluriel de « killi » (bosquet) + « dri », et serait ainsi : « les bosquets de chênes ».

En Guéméné-Penfao nous avons « Les Drieux » qu'il faut peut-être lire « Lezdrieux » dans lequel « lez » signifie « cour, retranchement de défense » mot que l'on retrouve dans « Lévréac » (lez + bréac), un des hameaux voisins, quant à « drieux » qui doit être une altération de « drieuc », c'est « dri » + « ac, oc, euc, ec » (suffixe celtique caractérisant figé sur « euc »), c'est à dire « chênaie », donc se serait « cour de la chênaie » plus que « les chênaies ».

Un autre toponyme de Guéméné-Penfao est « Les Landriaux », plutôt ardu à interprèter, que l'on peut lire : « Lezlandrioc » soit : « lez » (cour) + « lan » (ermitage) + « drioc » (chênaie), la proximité de Trémélan demeure seigneuriale pourrait le suggérer, soit plus simplement : « an drioc » (la chênaie), les articles « les + l' » étant des rajouts dû au français, soit encore : « an driaou » (double pluriel de « dri » qui étant un collectif est déjà une sorte de pluriel), c'est ce que laisserait supposer la prononciation mitaw « lenwdëryaw » et justifirait l'article français « les » placé devant.

En Guérande « Drienno » est un cas particulier. Partant de « déro » (derv) on fait le singulier « dervenn » (chêne isolé), et plusieurs « chênes isolés » donnerait un pluriel « dervenno/dervennoù » ; partant de « diri > dri » on a « drienn » (chêne isolé) et plusieurs « drienno/driennoù ».

Un autre arbre dont le nom est utilisé en toponymie, c'est « l'aulne », c'est pour cela qu'on trouve beaucoup de hameaux, de villages appelés « Launay » du latin « alnetum » (aulnaie). En celtique ancien « aulne » se disait « vernos » qui a donné en breton le mot « gwern » (aulnes, marais, et mât, parce que fait en bois d'aulne), mais certaines provinces françaises comme la Touraine on gardé aussi ce mot, pour eux venu du gaulois, sous la forme « vergne ». Construit sur cette racine « vernos » nous trouvons «l'Auvergnac» en Fégréac, «Lauvergnac» en la Turballe, qui sont à comprendre par «an > au » (le, la) + «vergnac» (aulnaie, en breton: « gwerneg »), le « l ou l' » placé devant est l'article français « le, la ». Ces deux toponymes semblent dater, vu leur forme, d'avant l'arrivée des bretons en Armorique, ils sont le pendant du «Grand Auverné» et du «Petit Auverné », communes de Loire Atlantique, mais étant situés dans une zone ayant parlé breton, le suffixe « -ac » s'est conservé comme les « -euc » et « ec » bretons. Le «Haut Vernay» et le «Bas Vernay» en Vigneux de Bretagne, étant à la limite de la zone bretonnante maximum, ont subit une évolution romane, de même que « la Vergne » en Coudray Plessé, « La Calvernais » en Marsac, zone bretonnante ancienne, est composé de « car » (« ker » = ville) + « gwerneg > vernais ? » (influence mitigée). Par contre, en Férel « le Guernet » pour « Gwerneg » (aulnaie) et « le Guerny » pour « Gwernig » (petites aulnes ou petit marais) sont d'influence bretonne seule, tout comme « le Guesny » en Blain qui d'après des documents anciens était naguère « Guernic ». Comparé au nombre des toponymes « Launay », les composés sur « vernos » sont peu nombreux, alors une question me vient à l'esprit, si les gens, qui parlaient breton à l'époque, et avaient le mot « gwern » pour désigner « l'aulne », pourquoi ont-ils utilisé un mot roman, venu du latin, pour désigner ces lieux, et l'idée qui me vient, c'est que ce n'était peut-être d'aulne qu'il était question, mais d'un autre arbre.

Voilà, l'aulne est un arbre qui ne pousse que dans les lieux très humides, et principalement au bord des cours d'eau, même les racines dans l'eau, et on ne bâtit guère dans ces endroits-là, alors, vu les lieux s'appelant « Launay », dont certains ne sont à proximité ni de ruisseaux ni de rivières, j'ai pu constater sur place qu'on y trouvait surtout un autre arbre, le « frêne », aimant bien les sols humides lui aussi, mais pas autant que l'aulne et en breton, « frêne » se dit « onn », et une « frênaie » « onneg ». Mettez l'article

français « l' » devant et vous avez « lonneg » puis « launay » en évoluant. C'est pour cela que, considérant l'aulne, comme arbre assez rare dans les lieux habités, on peut raisonnablement supposer qu'une partie des toponymes appelés « Launay » sont à décrypter par « l'onneg » (frênaie en breton) avec l'article français « l' » devant. Par contre quand on a affaire à des graphies « aulnais » ou « alnais » comme en Fay de Bretagne, ce sont bien des « aulnaies ».

Yann MIKAEL

ABANDON DE CULTURE

A l'orée du grand bois Il est un joli champ Qui se trouve aux abois Vieux est le paysan

Semailles diversifiées Au gré du laboureur Sarrasin, trèfle ou blé C'était valse des couleurs

C'est un lopin de terre Bichonné par Mathieu Avec peine et regrets Ils vont se dire adieu

Cette micro surface Les jeunes, vont dédaigner... Avec leurs grands espaces Ils sont motorisés

Parcelle abandonnée Aux ronces envahissantes Et Mathieu bouleversé Placardera: A vendre!

Aline GUILLET



La Route

Route, si tu pouvais parler Que de monde passe sur toi A la fenêtre parfois J'ai plaisir à regarder Ma route, ce beau ruban bleu.

Passent piétons et véhicules Pressés d'atteindre leur but D'autres, flaneurs à l'occasion Admirent paysages et maisons Gênés par la circulation.

On te nomme départementale
Tu traverses bourgades et campagnes
Chez nous à la belle saison
Les genêts d'or et les ajoncs
Rappellent que tu es en Bretagne

Aline GUILLET

Le bon sit s'é vrày bon, mé l'fâyi i n'vaw ren Sa të l'vyeu dikton, du dfen pér Maturen I n'savë pwen ékrir, mé savë ben karkhulë Kenwt ô Sent Èspri, i n'l'avë pwen volë É n'avë meem ërsëpë, k'een tout pëtit gochtëy Avenw kë d's'ërtirë, é d'viv koom en rantyë Sa të en pëyizenw koom mày, é een arikotyë Khi të pré d'sé sou, é khi roonhë su tou I dizë kë l'sit në valë ren, kenw i të tro dou Oon an bày been tro, aan en ren d'tan on béz la bârik Tenwdis khë sit khë, oon an bày ren k'en pti Vou m'diré s'kë vou vdré, mày j'ëm ben myeu l'sit dou Mé koom pour d'awt chouz, ben deem, sa dépan dé gou En baw jou son vàyzen, Jergaw khi të li flatrès Ven li pàyë sa fèrm, pask'i li lëwë een pyës Du koutê dla Housin, k'i feze koom jardren Z'alon bày een bolëy, li di li l'pér Maturen Sa n'é pwen d'ërfu di Jergaw, si s'n'é pâ pour s'soulë Sa n'é pwen défendu, é kor sa n'é pwen grou pëchë Aport nou don deu bolëy, dla dërnyér bârik Du sit koom n'y'aan a ghér, s'é mày khi l'fabrik Di l'pér Maturen, à sa boon foom Maryèt Khi të yèl dvenw son fouyë, à khér sa galèt

Le Bon Sit

Jenu Régal

È s'an fu don kri lé bolëy, é Maturen s'dëmenwdë I va dir kay mon vayzen, kenw il l'ara goutë Sa të du vrày vinèg, dla pikhèt dë kat sou K'il ofrë à Jèrgaw, stë vyeu rantyë grigou Fi d'garn k'il é bon, di Jèrgaw grimasenw Pour du sit s'é du sit, il é ben goulàyenw Vou vouz i koonésé, senw manti pér Maturen Sa n'é pwen dla pikhèt, du sit khi n'a gou d'ren Maturen étoonë z'dizë li, ben bon dla pour een fày Si i trouv bon stë sit-là, kë pèrsoon n'a pu bày É s'il le vant tenw k'sa, kày dira-ti d'mon bon D'mon pur ju d'l'enwnëy, z'alon ben vér non dë non Aport-më don Maryèt, een boutày dë bouchë Du syen khi peu soulë, senw sman fér dë pëchë É Maryèt aan aporti, é Maturen an versi É Jergaw an bëvi, mé senw doonë son avi Mé tu n'di ren d'mon sit, tày khi alouzë l'proomyë Kooman trouv-tu sti-là, t'â khëk chouz à kutmusë É ben j'vâ vou dir, lë proomyë të li si rëd K'i falë ben k'on liz id, pour lë fér pâsë É pour l'mënë ô kopày, falë l'konplimantë Mé sti-là i pâs tou sël, pwen bëzwen dl'alouzë